



NUMEROS UTILES

-  **Mairie annexe Béranger**
04 68 66 30 01
-  **Mairie Quartier Ouest**
04 68 62.37.82
-  **Police municipale**
04 68 88 66 66
-  **Allo Perpignan Sécurité**
0800 22 22 66
-  **Service Propreté**
0800 22 00 00
-  **Service circulation**
04 68 66 18 16
-  **Service Voirie / Travaux**
04 68 62 37 09
-  **Commissaire de quartier
Bernard CAFFIN**
04 68 35 03 38

LE MOT DU PRESIDENT

La période électorale est riche en projets et en idées, plus ou moins réalistes pour le futur de notre ville et de notre quartier. Au-delà des tracts et des professions de foi, nous avons écrit à tous les candidats pour mieux connaître leur position sur le quartier. Nous vous diffusons dans cette « Lettre » les réponses de ceux qui ont pris la peine de nous répondre. Certains ont souhaité nous rencontrer et des membres du Bureau ont assisté à plusieurs entretiens au cours desquels nous avons constaté que peu de candidats connaissent réellement les problématiques liées à notre quartier hormis les sempiternelles « propreté et sécurité ». Le quartier de la Gare est un sujet moins étudié que St Jacques ou St Mathieu et il nous a fallu expliquer : le Parc de la Pépinière, le Passage des 4 Cazals, la gare fermée le soir, le manque de commerces, le patrimoine à préserver etc. Notre association trouve ici une de ses fonctions d'être un vecteur d'information et de proposition face à nos édiles. Tous nous ont promis une meilleure concertation et une aide indéfectible, s'ils sont élus. Gardons ces mots en mémoire et nous saurons les rappeler à la future équipe municipale quand il sera temps de passer des promesses à la réalité.

Vincent MEYRIGNAC

LE CONSEIL DE QUARTIER 2020

Le 5 Février s'est tenu le 7^{ième} conseil de quartier. Cette structure a été instituée en 2002 par la loi Vaillant pour développer la participation citoyenne. Elle est constituée d'élus de quartier et de personnes représentatives des associations et des habitants. Ce conseil est uniquement consultatif mais permet de faire remonter des questions relatives à la politique de la ville.

Une vingtaine de personnes, dont les présidents d'associations de quartier, étaient présentes ce soir-là. L'exercice était difficile pour nos élus en raison de la proximité des élections, empêchant tout prosélytisme pour l'équipe en place. Chantal Gombert, maire adjointe chargée des quartiers Ouest s'est appliquée à une présentation neutre des actions municipales sur l'ensemble des quartiers concernés et elle s'est abstenue de développer des projets hormis ceux déjà engagés.

SOMMAIRE

Le Conseil de quartier 2020

Le Conseil Municipal

Immeuble Bd Roussillon/ place de Belgique

La maison Combes Jacomet

Les Petits Débrouillards

**Nos commerçants
Courrier aux candidats et réponses**

En Bref !

Découvrons et aimons notre quartier



Parmi les points abordés, il est à noter que :

- La mairie de quartier répond à plus de 3000 demandes des habitants concernant le nettoyage, la voirie, les équipements publics etc.
- Le quartier Ouest comprend le plus grand nombre d'associations actives et, de ce fait attire la majorité des subventions communales. Plus de 60 conventions ont été signées avec la mairie pour des animations.
- Les principaux budgets engagés en 2019 en travaux, sont de 2,3 M€ pour la voirie, 190 K€ pour la nature urbaine et 150 K€ pour l'équipement urbain.

Les questions de l'assemblée ont porté :

- Sur la finition et l'équipement du programme de containers enterrés, quartier gare : le programme est en cours d'achèvement et les containers seront remplacés par des équipements plus récents.
- Sur les délais de ramassage des déchets recyclables qui sont particulièrement longs sur certains quartiers.
- Sur la possibilité d'avoir des déchetteries de quartier et des zones de compostage pour déchets verts dans les parcs urbains.
- Sur l'aménagement de certaines voiries et trottoirs en souffrance.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER

Dans le cadre du PNRQAD, plusieurs décisions ont été actées au dernier Conseil Municipal.

- Opération de Restauration Immobilière approbation du programme individualisé et délais de réalisation des travaux de restauration de l'immeuble dégradé sis 32 rue Georges Courteline.
- Opération de Restauration Immobilière - Approbation du programme individualisé et des délais de réalisation des travaux de restauration de l'immeuble dégradé sis 5 rue Alexandre Joseph OLIVA.
- 12 rue Victor Hugo - Autorisation de cession d'un immeuble à la SAS PLACEMENTS IMMO 66.
- 25 rue Pierre Lefranc - Autorisation de cession d'un immeuble à la SAS PLACEMENTS IMMO 66.
- 1 bis Bd du Roussillon et 2 Place de Belgique - Autorisation de cession d'un immeuble à la SCI TRUSPE.
- rue de la Tour d'Auvergne et 5 rue de la Convention - Autorisation de cession d'un immeuble à M. Laurent SALCEDO.
- ORI MARCEAU-PROGRES - 16, rue François Marceau - Acquisition d'un immeuble.
- ORI ILOT MARCEAU-PROGRES - 6, rue François MARCEAU - Acquisition d'un lot de copropriété.

IMMEUBLE À L'ANGLE DU BD DU ROUSSILLON ET DE LA PLACE DE BELGIQUE.

A la lecture du compte rendu du conseil municipal du 7 février, nous avons appris qu'un compromis de vente a été signé entre la mairie, propriétaire de l'immeuble depuis juillet 2019 et une SCI non encore constituée :

Cette découverte a intrigué plusieurs membres de l'association et pose question sur plusieurs points :

-Dès que l'immeuble a été en vente, au printemps 2019, nous avons demandé à la mairie de quartier de nous tenir informés des projets de rénovation qui seraient présentés par des acquéreurs et de préserver au rez-de-chaussée de cet immeuble un petit local pour stocker notre matériel d'animations. Bien sûr, on nous avait garanti cette transparence.

-Le projet porterait sur des appartements de standing, mais il n'était pas fait mention de la préservation du commerce au rez-de-chaussée qui risquait de se transformer en garages.

-La Société immobilière n'était pas constituée à la date du Conseil et le prix de vente largement inférieur au prix d'achat par la mairie il y a 6 mois.



Nous avons donc écrit un courrier à M. Pujol pour de plus amples informations. Celui-ci nous a répondu et nous avons été reçus par la Directrice du Service Foncier de la mairie pour les explications suivantes :

-La SCI n'est pas constituée, mais les associés ont déjà réalisé des opérations de réhabilitation dans le quartier. Ils s'engagent à réaliser une rénovation de qualité pour 5 grands logements au lieu de 11 à l'origine.

-Selon le courrier du maire, le commerce du rez-de-chaussée sera maintenu et ne sera pas transformé en garages.

-Le prix de vente bas est justifié par des exigences importantes (installation d'un ascenseur, obligation de grands logements).

-La conservation d'un local pour l'association n'est pas garantie.

Échaudés par l'opacité de précédents projets qui ont mené à des conflits (Ecole Jean Jacques Rousseau sur la place de Belgique, Démolition de la maison Combes Jacomet...) nous restons vigilants face à ce genre de projets qui pourraient tout aussi bien dévaloriser le potentiel commercial de la place pour les années à venir.

Nous avons demandé que nous soit présenté le projet avant que le permis de construire ne soit accordé. L'avenir nous dira si les promesses sont tenues.

LA MAISON COMBES JACOMET

Lors du dernier conseil municipal du 7 février, la Ville a acté la cession d'un immeuble sis au 6, rue Courteline à l'association Joseph Sauvy. Il s'agit de la Maison Combes Jacomet qui a été dessinée par l'architecte danois Viggo Dorph Petersen en 1890.

Pour votre info, dans le quartier Gare, la Villa des Tilleuls et l'Hôtel Drancourt sont de cet architecte. Celui-ci était la coqueluche de la bourgeoisie locale et on lui doit entre autres le Château de Valmy à Argelès/Mer, le Château d'Aubiry à Céret, le Château du Parc Ducup à Perpignan....

En 2018, la Ville avait décidé de céder cette demeure, propriété de la Ville depuis 2012 (et qui était menacée de destruction) pour 1 euro symbolique à une association culturelle, patrimoniale, sociale ou d'intérêt général.

Ainsi en octobre 2018, un appel à projets a été lancé sous l'impulsion de Chantal Gombert, 31 associations ont demandé le dossier. Une seule association répondait à tous les critères requis : qualité de la réhabilitation du projet, de sa cohérence et de sa viabilité pour être cédés à l'euro symbolique. En 2019, la Commission désignée en Conseil Municipal a validé la candidature de l'Association Joseph Sauvy, sous contrôle d'un huissier de justice.

A noter : il y a une clause résolutoire, c'est-à-dire une clause de sauvegarde de 20 ans pour la Ville afin d'éviter toutes opérations commerciales et foncières.



Le directeur de l'association Joseph Sauvy est M. BARBE. Cette association qui compte plus de 1000 salariés aide tout public en difficultés. Elle s'occupe d'adultes handicapés, gère des maisons de retraite, 1 clinique et des établissements pour enfants en difficultés.

Que cette maison soit située près des gares est un avantage pour des centaines de jeunes en transit. Le rez-de-chaussée sera un accueil pour un public handicapé en insertion professionnelle. Les étages supérieurs aménagés en logements seront destinés à accueillir des jeunes en insertion. Ces logements s'inscrivent dans une logique de passerelle pour préparer ceux-ci à l'accès à l'autonomie.

Les travaux de réhabilitation d'un montant de 450 000€ devraient commencer courant 2020. L'architecte choisi est M. Didier MONETTI.

Florence SOBRA DELSENY, directrice d'ALFMED (centre de langue, av. de Gaulle) et Caroline MOREL FONTAINE, photographe (av. de Gaulle) font également parti du projet. Ainsi ce lieu, permettra aussi l'accueil de jeunes handicapés en échange Erasmus, ainsi que des cours de photos.

L'Association Joseph Sauvy est une association gestionnaire d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Fondée en 1963 par la Mutualité Sociale Agricole des Pyrénées-Orientales et la fédération des Caisses locales des Assurances Mutuelles Agricoles des Pyrénées-Orientales (GROUPAMA), afin de palier à certaines carences existante sur la prise en charge des personnes fragilisées et en difficultés en milieu rural.

Depuis sa création, l'Association n'a cessé de se développer dans le but d'offrir des services et modes d'accueils adaptés à chacun, et à tous les stades de la vie.

LES PETITS DEBROUILLARDS



Camille Miquel est la nouvelle Médiatrice scientifique et sociale des quartiers de la gare et Saint Assisclé de l'association « Les Petits Débrouillards».

La démarche des petits débrouillards est basée sur l'expérimentation afin de développer un regard curieux et informer sur le monde qui nous entoure.

En animation, les participants réalisent des expériences, observent, discutent, se posent des questions, construisent des hypothèses menant à d'autres questions, réalisent des projets et apprennent à apprendre tout en s'amusant.

L'Association sera présente le samedi 28 mars lors du Carnaval avec une animation « L'air fait-il voler ? ».

<https://www.lespetitsdebrouillardsoccitanie.org>

NOS COMMERCANTS ET AUTRES !!!



BEATRICE FABRY NATUROPATHE

Béatrice FABRY est diplômée du Centre européen de Naturopathie appliquée et a également étudiée l'homéopathie auprès du Collège de Sciences Humaines de Roland Sananès. Son métier est de vous accompagner individuellement pour retrouver ou garder votre santé, retrouver votre poids de forme et votre vitalité. Elle utilise l'outil de biorésonance, par le biais d'un appareil de physique quantique, le Rayonex, qui détecte vos carences et permet de ré-harmoniser les fonctions organiques perturbées.

Elle propose aussi des massages assis en entreprise (sur demande), et en cabinet.

Sur RDV, 7 rue de Cerdagne, Tel 06.14.33.03.48 www.naturopathe66.net

COURRIER AUX CANDIDATS

Voici le contenu du courrier envoyé aux permanences des candidats à l'élection municipale. Nous avons eu 5 retours sur 8.

Les réponses sont publiées par ordre d'arrivée sur notre boîte mail.

NOTRE COURRIER

L'association de quartier Gare, forte de 200 adhérents a pour objectif la préservation et l'amélioration de la qualité de la vie dans notre quartier. Cette mission s'exerce de plusieurs manières :

- Par de l'animation avec la création de multiples événements populaires sur la place de Belgique depuis plus de 10 ans
- Par la promotion d'un commerce de proximité, comme le marché du jeudi que nous avons initié il y a 4 ans.
- Par la participation aux projets du quartier dans un cadre de concertation active.
- Par la vigilance de nos adhérents envers les dommages que pourrait subir notre patrimoine et notre cadre de vie.

Vous présentez une liste dans l'objectif d'être élu (e) à la mairie de Perpignan. Nous serions heureux de connaître vos intentions concernant notre quartier sur la liste des sujets ci-dessous qui nous tiennent à cœur, afin de les communiquer à nos adhérents et les accompagner dans leurs choix de citoyens.

1. Les relations que la ville entretiendra avec les associations de quartier, le cadre de concertation et notre place en tant que force de proposition.
2. La politique que vous entendez mener en termes d'aides à l'organisation des animations (participations financières, communication, événementiel public, etc.).
3. Vos actions pour nous aider à la promotion du marché de plein air sur la place de Belgique, avec la possibilité d'une autre date (le dimanche).
4. Les solutions que vous envisagez pour le renouvellement et l'accroissement du commerce de proximité dans le quartier.
5. Votre opinion sur les projets suivants :
 - Rénovation et agrandissement du parc de la Pépinière et de ses accès en récupérant les espaces de parking spoliés au profit de la police. Mise en place d'espaces pour les jeunes (mini stade, Skate Park...)
 - La prise en charge et la restauration de la villa Drancourt par la ville.
 - La requalification du passage des 4 Casals.
 - La requalification de l'avenue de Grande Bretagne (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons...)
 - La requalification de la rue Paul Massot. (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons, plantations...) selon le programme établi avec l'atelier d'urbanisme.
 - La création de déchetteries/recycleries à l'échelle du quartier, pour déchets verts, encombrants et dons.
 - Une réflexion sur un plan de circulation automobile cohérent à l'échelle du quartier.
 - L'accessibilité aux piétons et vélos aux quais de la Basse.
 - L'attribution d'un local de stockage de matériel sur la place de Belgique pour le matériel nécessaire aux animations organisées par les Associations de quartier (RDC ancien restaurant La Bardiche).

REPONSE CAROLINE FORGUES / JEAN-BERNARD MATHON

Monsieur le Président,

En tant que candidats aux élections municipales à Perpignan, vous avez bien voulu nous solliciter pour connaître nos intentions concernant le quartier gare, si nous sommes élus à la mairie de Perpignan. C'est avec plaisir que nous vous part de nos projets en répondant à vos questions.

1. Les relations que la ville entretiendra avec les associations de quartier, le cadre de concertation et notre place en tant que force de proposition.

Tout d'abord, nous tenons à préciser que notre action municipale reposera sur la mise en place d'une véritable démocratie participative où chaque habitant-e aura droit à la parole. Nous mettrons en place des assemblées de quartiers qui auront pouvoir de proposition, qui pourront recourir à un RIC local et seront dotées d'un budget participatif (10% du budget d'investissement de la ville y sera consacré) pour la réalisation de projets de proximité. Le périmètre des quartiers sera redéfini afin de correspondre à la réalité vécue ; ainsi le quartier gare devrait devenir un quartier à part entière au même titre que Saint-Assisclé et Mailloles. Mais nous nous attacherons à créer une synergie entre ces quartiers et à développer

des logiques de mutualisation des équipements. Chaque quartier sera doté d'une maison de quartier. Nous respecterons l'indépendance totale des associations qui disposeront de moyens en termes de locaux et de matériel pour mener leur activité. Nous agissons pour que les associations puissent se développer. Seront également créés des centres sociaux.

2. La politique que vous entendez mener en termes d'aides à l'organisation des animations (participations financières, communication, événementiel public, etc.).

L'aide portera d'abord sur des lieux mis à disposition. Les subventions aux associations seront revues et les aides attribuées en fonction des projets et événements, en toute transparence. La municipalité veillera à promouvoir les activités associatives en termes de communication. Les maisons de quartier auront aussi un rôle à jouer en ce sens.

Il est regrettable que la maison Combe-Jacomet qui avait été acquise en 2012 par la ville pour 435 000€ ait été cédée pour l'euro symbolique. Elle aurait dû rester dans le giron de la commune et être réhabilitée pour en faire une maison de quartier ou un lieu associatif.

3. Vos actions pour nous aider à la promotion du marché de plein air sur la place de Belgique, avec la possibilité d'une autre date (le dimanche).

Nous serons très attentifs à tout ce qui permettra le développement de l'activité commerciale et à ce qui crée du lien entre les habitant-es. L'opportunité d'un autre jour de marché devra être débattue par l'assemblée de quartier qui pourra le proposer à la mairie.

4. Les solutions que vous envisagez pour le renouvellement et l'accroissement du commerce de proximité dans le quartier.

Le gel de l'extension et de la création de centres commerciaux et de surfaces commerciales en périphérie sera le préambule à notre action en faveur du commerce de proximité. Cette action sera portée aussi à l'échelle de l'agglomération dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Il faut une offre commerciale diversifiée pour que les habitant puissent trouver à proximité ce dont ils ont besoin, sans être obligés de se déplacer dans les centres commerciaux ; cela favorisera aussi le lien social. La réflexion devra être engagée par l'assemblée de quartier. La mairie aidera au montage de projets en prenant appui sur les organismes compétents. Le développement de l'activité commerciale et économique passe aussi par une meilleure accessibilité : sécuriser et faciliter les déplacements doux et non polluants, améliorer les conditions de circulation, en particulier celles des piétons, favoriser le stationnement des résidents, etc.

5. Votre opinion sur les projets suivants :

- Rénovation et agrandissement du parc de la Pépinière et de ses accès en récupérant les espaces de parking spoliés au profit de la police. Mise en place d'espaces pour les jeunes (mini stade, Skate Park...)

Le parc de la Pépinière a malheureusement été saccagé par les aménagements urbains et routiers au siècle dernier et la "requalification" récente est fort discutable (trop minéral). La mairie récupèrera les espaces dont elle est propriétaire afin qu'ils soient rendus aux habitants et réaménagés, arborés. Tous les aménagements du ressort de la commune feront l'objet de propositions de l'assemblée de quartier qui disposera d'un budget participatif pour la réalisation des travaux qui se feront sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

- La prise en charge et la restauration de la villa Drancourt par la ville.

A notre connaissance, la villa Drancourt est vendue. Il est regrettable que la ville n'ait pas préempté. Elle aurait pu être utilisée comme maison de quartier, centre social, lieu de valorisation de l'œuvre de Dorph-Petersen, ou tout autre projet social et culturel qui aurait pu être débattu par l'assemblée de quartier.

- La requalification du passage des 4 Casals.

C'est un projet prioritaire et qui doit être réalisé en concertation avec la CU PMM et l'ASA. Il faut solutionner rapidement les problèmes d'hygiène et raccorder toutes les habitations au réseau d'eaux usées et non plus dans le canal ; cela relève de la CU. Il faut reprendre le projet élaboré par l'Atelier d'urbanisme et le rediscuter en assemblée de quartier. Ce doit être un lieu de cheminement agréable et vert. Nous avons aussi en projet la mise en place de vrais cheminements doux en s'appuyant sur le tracé des canaux qui existent sur la commune.

- La requalification de l'avenue de Grande Bretagne (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons...)

Toute requalification des voies importantes et utilisées par d'autres que les riverains doit être pensée sous différents angles :

-d'une part il faut revoir/améliorer/optimiser le plan de circulation de la ville, en favorisant les déplacements doux et un système de transport en commun efficace et rapide pour éviter/réduire l'usage de la voiture,

-d'autre part il faut veiller à un traitement des chaussées et des trottoirs avec des matériaux qui améliorent l'infiltration des eaux pluviales et permettent de lutter efficacement contre le phénomène des îlots de chaleur l'été tout en améliorant leur usage pour les piétons de tous âges et les personnes à mobilité réduite et handicapées (largeur et dévers conformes aux normes, réflexion sur l'implantation du mobilier urbain, etc.). La végétalisation de l'espace public sera développée au maximum, là aussi pour abaisser la température, surtout l'été. Tous les projets devront être débattus dans les assemblées de quartier.

- La requalification de la rue Paul Massot. (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons, plantations...) selon le programme établi avec l'atelier d'urbanisme.

Même remarque que ci-dessus.

- La création de déchetteries/recycleries à l'échelle du quartier, pour déchets verts, encombrants et dons.

Nous n'avons pas d'avis particulier sur ce point : il nous semble nécessaire de faire une analyse de vos besoins, de confronter cette analyse avec les moyens dont dispose déjà la ville en termes de moyens et de services pour l'évacuation des encombrants et des déchets verts et d'étudier les possibilités de création d'une activité commerciale et/ou artisanale coopérative et/ou associative qui puisse se développer sur le quartier en s'appuyant sur votre expertise.

- Une réflexion sur un plan de circulation automobile cohérent à l'échelle du quartier.

Cette réflexion sera menée rue par rue et pourra faire l'objet d'aménagements provisoires qui permettront de valider les propositions émises par les associations de quartier. Cette réflexion doit aussi s'appuyer sur une optimisation de l'usage de l'automobile en ville, sur l'amélioration du plan de circulation à l'échelle de la commune et sur l'efficacité du réseau de transport en commun. Le plan de circulation sera réévalué en prenant en compte, par ordre d'importance et de priorité, les piétons, les transports collectifs, les mono-cycles, bicycles et tricycles, et enfin les véhicules motorisés)

- L'accessibilité aux piétons et vélos aux quais de la Basse.

L'accessibilité des quais de la Basse, en réalité les berges, est un vieux sujet récurrent : les berges de la Basse sont un poumon linéaire au cœur de la ville de Perpignan. Il nous paraît plus judicieux de les préserver, d'en augmenter la végétalisation si cela est encore possible au regard des risques hydrauliques que cela pourrait générer.

Les rendre accessibles depuis la rue Courteline vers le Castillet aurait pour conséquence de les aménager, donc d'en imperméabiliser une partie et d'en modifier lourdement l'aspect par la création d'escaliers et de rampes d'accès et la pose du mobilier urbain nécessaire à la mise en sécurité des lieux. De plus, il est très compliqué, voire impossible de passer sous le palmarium. Cet espace est magnifique à contempler depuis les quais mais le renversement de perspective ne nous semble pas offrir l'intérêt que l'on imagine.

Par contre une réflexion sera menée dans le cadre du plan de circulation sur l'aménagement des quais de la Basse (la partie haute déjà accessible) afin de réduire la pression automobile et d'augmenter l'emprise des voiries consacrées aux piétons et aux déplacements doux, voire de les transformer en une rambla.

Enfin, dans cet esprit de rambla, il nous semble possible d'imaginer un accès aux berges dans l'ultime tronçon qui va de la passerelle piétonne qui surplombe l'écluse au rond-point de la voie sur berge et au passage à gué afin d'offrir un accès piéton et cycliste direct depuis le centre-ville vers le palais des expositions. En amont, depuis la rue Courteline vers Saint Assisclé et au-delà jusqu'à Toulouges cet accès aux berges est parfaitement possible dans une logique de couloir vert jusqu'à Toulouges avec l'aménagement des points particuliers, ainsi que cela a déjà été commencé.

- L'attribution d'un local de stockage de matériel sur la place de Belgique pour le matériel nécessaire aux animations organisées par les Associations de quartier (RDC ancien restaurant La Bardiche).

Nous n'avons pas un accès exhaustif aux données concernant les biens immobiliers dont la commune est propriétaire sur le quartier et la ville ; nous ignorons donc si le local auquel vous faites allusion est propriété de la commune. Il est regrettable que la ville n'ait pas conservé la maison Combe-Jacomet ; les caves auraient pu servir de lieu de stockage. Votre demande devra être examinée par l'assemblée de quartier et les services de la mairie afin de trouver une solution qui convienne.

En espérant avoir répondu à vos attentes, meilleures salutations.

Caroline Forgues et Jean-Bernard Mathon

REPONSE JEAN- MARC PUJOL

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux questions soulevées dans votre courrier du 10 janvier 2020, réceptionné le 10 février 2020.

1) Relation Ville associations de quartier :

Au cours du mandat précédent nous avons formalisé une procédure de concertation comme suit :

- Première étape, réception des doléances de particuliers ou de l'association de quartier.
- Deuxième étape étude technique des services de la ville.
- Troisième étape présentation de la ou des propositions des services plus une déambulation pédestre sur site en votre présence et l'élue de quartier avec les Services Techniques de la Ville.
- Enquête de proximité pour avoir les avis des habitants directement concernés.
- Retour des observations aux services.
- Présentation publique du projet définitif en votre présence.
- Et enfin mise en œuvre.

L'association est un partenaire privilégié car elle peut recueillir le sentiment des habitants adhérant à celle-ci. Elle doit rester force de proposition et nous tiendrons toujours compte de ses observations comme c'est le cas dans les dossiers du PNRQAD, ou bien encore pour le projet d'aménagement de l'axe Doumer Massot, en partenariat avec l'Atelier d'Urbanisme.

Il nous reste encore des chantiers à mener. Citons le canal et la traverse des Quatre Cazals, le parc de la pépinière et l'entrée de ville par le pont Arago.

2) Aide à l'organisation des animations :

Au cours du mandat précédent :

La Mairie Quartier Ouest a positionné un agent à plein temps pour vous accompagner dans vos démarches, mais aussi pour seconder la vie associative du quartier. Fédérer autour des comités d'animations les associations de la gare, mais aussi de tout le territoire Ouest grâce à « l'Inter Comité » qui a organisé, ces deux dernières années (2018 et 2019), une fête des quartiers commune au quartier Ouest.

Nous accédons à toutes vos demandes de salle ou d'occupation du domaine public, nous mettons à votre disposition toute la logistique que vous sollicitez (podium, barrières, tables, chaises...), nous accompagnons financièrement l'association avec une subvention en hausse ces dernières années allouée au comité d'animation de la Gare.

Pour le mandat à venir, nous continuerons notre action à vos côtés et nous serons toujours à votre écoute pour développer plus encore ce partenariat.

Accompagnement logistique, financier humain sur toutes vos animations (Vendredis de la place de Belgique, Carnaval, Noël...).

Promotion des animations et des manifestations...

3) Promotion du marché :

Vous connaissez mieux que quiconque notre attachement pour la place de Belgique. La ville a permis la rénovation de la place de Belgique dans sa configuration actuelle, pour accompagner le retour d'une vie commerciale au cœur du quartier de la Gare.

La Mairie Quartier Ouest accompagne chaque manifestation promotionnelle du marché (anniversaire, marché de Noël...).

Pour la question d'une seconde date le dimanche, nous y sommes favorables.

Mais elle dépendra forcément de la volonté des commerçants à venir s'installer en maintenant la qualité d'offre remarquable pour les usagers du marché du jeudi.

4) Renouveau et accroissement du commerce dans le quartier :

La liberté de commerce et d'entreprendre laisse bien peu de prérogatives aux Villes pour maîtriser l'offre commerciale, donc au Maire et ses adjoints !

C'est pourquoi au cours du mandat précédent, nous avons repris la quasi-totalité des voiries de ce quartier.

Nous avons accompagné la rénovation des bâtiments privés grâce à un programme d'aides venant compléter les financements du PNRQAD (Façades, travaux d'isolation thermique, programme de voirie avec des subventions aux propriétaires non négligeables).

Pour le mandat à venir nous prévoyons de terminer les réfections de voirie pour avoir un quartier totalement rénové. Nous maintiendrons par ailleurs une présence policière visant à dissuader les trafiquants de s'installer sur ce quartier.

↳ Rue Béranger,

↳ Fin de la rue Oliva,

↳ Rue de Paris,

↳ Et surtout l'avenue Doumer – Massot qui est une des priorités de ce mandat, sans oublier l'entrée de Ville, Cours Lazare Escarguel.

5) Projets :

- Parc Pépinière : fin des plantations et de la pose des grilles sur son pourtour et aménagement agrès sportifs pour les adolescents et jeunes du quartier.

- Drancourt : projet privé valorisant pour le quartier (résidence principale par l'acquisition d'un couple Franco-Américain).

- 4 Cazals : Vous connaissez les contraintes liées à ce dossier et vous connaissez notre volonté farouche à mener à terme nos projets communs d'aménagement de ce passage qui doit devenir un patrimoine du quartier et un cheminement agréable et ludique. Les Services d'Hygiène finissent leur travail pour rendre salubre le canal. Nous vous avons déjà invité à commencer à travailler sur votre appel à projet culturel que nous avalisons à 100 %

- Grande Bretagne : Dans l'urgence sécuritaire due au mauvais état de la chaussée, la Communauté Urbaine compétente en la matière (voie intercommunale) a effectué des travaux de reprise du revêtement. Nous avons amélioré à votre demande les traversées piétonnes, notamment au niveau de la villa des Tilleuls. Ces travaux ont été réalisés pour permettre ensuite une reprise globale de l'organisation de cette voie (stationnement, vitesse, circulation piétonne...). La bande roulante est faite, il reste à aménager les trottoirs.

- Massot/Doumer : Le projet prévu depuis deux ans pour l'année 2020 est celui proposé par l'Atelier d'Urbanisme en concertation avec les services de la DTEP. Il prévoit l'amélioration de la circulation et la diminution de la vitesse, l'amélioration du stationnement et des plantations d'arbres. Il sera, bien entendu, concerté le moment venu avec vous, l'association de quartier et les riverains concernés.

- Déchèterie : La Ville encourage actuellement des initiatives citoyennes dans le thème du développement durable. Sur les quartiers Ouest vous avez par exemple « ça vient déchet nous » à Saint-Martin ou encore les jardins partagés de « contre basse » à Saint-Assisclé. Nous serons encore aux côtés de toutes les démarches citoyennes participatives, facilitateurs et accompagnateurs. Comme nous vous l'avons suggéré, vous pourrez entreprendre ce projet, par exemple, à la Pépinière ou sur le site du jardin de la Maison Puig.

- Plan de circulation : Le plan de circulation du quartier est bien sûr pensé au niveau global mais il répond aussi aux contraintes à plus grande échelle (entrée de ville, bus et futur tramway). Cependant nous sommes toujours disposés à entendre vos propositions, comme dernièrement avec la mise en sens unique du Quai Nobel sur partie entre la passerelle sur la Basse et le cours Lazare Escarguel.

Le projet Doumer/Massot sera donc une nouvelle occasion d'étudier avec vous la pertinence du plan actuel de circulation et les éventuels aménagements à y apporter.

- Vélo sur la Basse : Au cours du mandat passé, nous avons développé le réseau de déplacement doux.

Ainsi, une piste cyclable nouvelle reliera sous peu l'Avenue Panchot (niveau Cémoi) au Palmarium (Place Arago) via le jardin de Saint-Assisclé (Frantz Reichel), les jardins de la Basse, le Quai de Genève, le lycée Arago, et enfin le Centre-Ville et tout cela en empruntant la berge gauche de la Basse !

Ce projet déjà bien avancé au cours du mandat sera terminé courant 2020.

Mais chaque aménagement de voirie est une occasion d'améliorer le réseau de déplacement doux ! Comme sur l'avenue du lycée la circulation douce sera privilégiée dans les futurs aménagements du quartier.

- Local : La Mairie met des locaux rue Béranger (trop petits certes) à disposition de l'association. Pour le mandat à venir nous réfléchissons ensemble à l'attribution de nouveaux locaux plus fonctionnels que ce soit dans le bâtiment évoqué ou à un autre endroit proche de la place de Belgique comme vous nous l'avez déjà demandé.

Jean-Marc Pujol

REPONSE ROMAIN GRAU

Cher Monsieur le Président

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons pris connaissance de votre courrier et des différentes questions pertinentes que vous soulevez tant au niveau de l'animation du quartier qu'au niveau plus spécifique des projets à mener et des travaux à réaliser.

Nous tenons à répondre point par point à ce questionnaire et d'être précis et concrets.

Nous tenons également à souligner l'ensemble des actions que porte l'association dont vous êtes le Président pour le secteur de la gare et les différents quartiers qu'elle regroupe. Les animations sont remarquables pour leur qualité et vos engagements témoignent d'un intérêt et d'une vive vigilance pour l'avenir de ce secteur. Cet investissement a, de façon très visible, métamorphosé ce secteur de Perpignan qui en avait tant besoin et où de nombreux Perpignanais n'hésitent plus à habiter.

Votre association représente un exemple dans les différents domaines : animation, lien entre les habitants, défense du quartier.

Vous trouverez ci-dessous nos éléments de réponse :

Point 1 : Les relations que la ville entretiendra avec les associations de quartier, le cadre de concertation et notre place en tant que force de proposition.

Notre équipe municipale s'engage à développer des relations étroites avec l'ensemble des associations, à respecter un principe d'équité.

Une véritable concertation sera mise en œuvre pour tous les projets.

- Temps 1 : Définir les objectifs, effectuer l'état des lieux, évaluer les besoins, définir les moyens à mettre en œuvre, en présence des Habitants ou de leurs représentants, l'Association, des élus et des services techniques de la ville.
- Temps 2 : Présentation du projet (première approche) et analyse critique.
- Temps 3 : le Projet est retravaillé en prenant en compte les remarques.
- Temps 4 nouvelle présentation et si adhésion de la majorité mise en œuvre.

Une véritable concertation s'appuie sur des échanges contradictoires et une réelle prise en compte des remarques. Il est important de prendre en considération le point de vue des personnes qui vivent dans le quartier.

Des temps réguliers de rencontre avec les élus des différentes délégations seront planifiés pour expliquer les décisions prises mais aussi respecter la transparence.

C'est dans ce cadre que les associations de quartier ont un rôle fondamental.

Point 2 : La politique que vous entendrez mener en termes d'aides à l'organisation des animations (participations financières, communication, évènementiel public, etc.)

Aide de la municipalité pour les attributions de subventions, de locaux, de dotation de matériel, de support de communication

Transparence pour ces attributions.

Il est important que les informations soient données facilement aux Habitants : mise à disposition des « sucettes » et implantation panneaux signalétiques.

Point 3 : Vos actions pour nous aider à la promotion de plein air sur la place de Belgique, avec la possibilité d'une autre date (le dimanche)

Renforcer la politique d'aide à l'implantation des marchés de quartier, si importants pour la vie sociale.

- Aide à la communication : financement d'une plaquette des animations du quartier
- Implantation d'une signalétique « marché de quartier » et fléchage au sol
- Implantation de toilettes publiques
- Validation d'un second marché le dimanche

Point 4 : Les solutions que vous envisagez pour le renouvellement et l'accroissement du commerce de proximité dans le quartier.

Commerce de proximité

- Mettre en place une différenciation des quartiers en s'appuyant sur leurs caractéristiques
- S'appuyer sur la dynamique « DALI » pour communiquer sur le quartier
- Limiter les commerces « typés », veiller aux équilibres quant à la nature des commerces
- S'opposer à l'implantation de toute nouvelle zone commerciale en périphérie
- Développer une politique de stationnement adaptée avec la première heure gratuite

Point 5 : Votre opinion sur les projets suivants :

Point 5.1 : Rénovation et agrandissement du parc de la Pépinière et de ses accès en récupérant les espaces de parking spoliés au profit de la police. Mise en place d'espaces pour les jeunes (mini stade, skate park...)

S'engager pour un lieu adapté pour le commissariat de police (plus grand et rénové, la chambre d'agriculture par exemple) et libérer les parkings occupés soit par les véhicules soit par les préfabriqués obsolètes. Ces espaces ainsi libérés seraient réaménagés en espaces verts qui complèteraient l'espace vert existant rongé par les voies urbaines.

- Aménagement d'espaces sportifs « city sport » pour les adolescents mais aussi pour les plus jeunes,
- Aménagement également d'un espace canin dans le quartier.

Point 5.2 : La prise en charge et la restauration de la villa Drancourt par la ville.

Le patrimoine immobilier caractéristique du secteur doit être valorisé, des aides matérielles proposées dans le cadre des financements nationaux.

Point 5.3 : La requalification du passage des 4 Casals.

La requalification du passage des 4 Casals est une priorité pour ce quartier tant au niveau de l'hygiène qu'au niveau environnemental.

La gestion du branchement des eaux usées des maisons et collectif mitoyens à ce canal doit être repensée. La situation actuelle ne peut pas perdurer. La mise en place d'une canalisation spécifique aux eaux usées implantée dans le canal existant avec le branchement de cette canalisation sur un des réseaux des rues environnantes.

L'aménagement des passages en surface est à mener après cette mise aux normes du réseau. Reprendre les propositions menées dans le cadre de la concertation riverains et atelier d'urbanisme.

Point 5.4 : La requalification de l'avenue de Grande- Bretagne (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons...)

- La réfection de l'avenue de Grande Bretagne n'a concerné que la reprise du revêtement de la chaussée. Une requalification totale est indispensable, les trottoirs sont impraticables.

Cette requalification doit s'appuyer sur la réorganisation totale de la circulation dans le centre-ville ainsi que les lignes de transport public.

Le positionnement de la gare doit être revu dans cette réflexion de façon à pacifier le haut de l'avenue Charles de Gaulle.

Point 5.5 : La requalification de la rue Paul Massot (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons, plantations) selon le programme établi avec l'atelier d'urbanisme.

- La réfection de l'avenue Paul Massot est à mener dans le cadre de ce grand projet d'aménagement des Grands Boulevards, Mercader, Poincaré, Briand, Anatole France, avenue de Grande Bretagne, avenue Charles de Gaulle.

Point 5.6 : La création de déchetteries/recycleries à l'échelle du quartier, pour déchets verts, encombrants et dons.

- La collecte des déchets est à revoir
- Un jour de collecte hebdomadaire pour les encombrants pourrait être planifié par quartier.

Point 5.7 : Une réflexion sur un plan de circulation automobile cohérent à l'échelle du quartier.

- Voir point 5.4 et 5.5
- Dans tous les cas les sens de circulation seront soumis à une réflexion auprès de tous les Habitants.

Point 5.8 : L'accessibilité aux piétons et vélos aux quais de la Basse.

- L'accessibilité aux piétons et aux vélos des quais de la Basse relève d'une réflexion avec tous les Habitants de Perpignan.
Cette réflexion sera menée.

Point 5.9 : L'attribution d'un local de stockage de matériel sur la place de Belgique pour le matériel nécessaire aux animations organisées par les Associations de quartier (RDC ancien restaurant La Bardiche).

L'association du quartier Gare a effectué la demande d'occupation du local mitoyen à l'immeuble situé à l'angle de la place. Cette demande de local mutualisé correspond à un réel besoin, l'acquisition de l'immeuble en cours doit prendre en considération cette demande de l'association.

Avec notre entier dévouement pour Perpignan et ses Habitants

Romain GRAU

REPONSE CLOTILDE RIPOULL

Nous tenons à préciser tout d'abord que nous sommes très heureux d'avoir rencontrés les membres de l'association. Nous précisons que le fonctionnement de cette association et la dynamique qu'elle inscrit dans ce quartier est pour nous exemplaire de ce que nous souhaitons accompagner sur cette ville.

Questions 1 et 2 :

Nous avons prévu de revoir en profondeur les relations entre la mairie et les associations notamment de quartiers. Les financements associatifs se feront sur la base de présentation de projets pluriannuels (qui pourront être déposés par un groupe d'associations). Des budgets participatifs par quartier seront aussi mis en place. L'idée fondamentale est d'inscrire nos relations avec les associations dans une logique de partenariat et de nous appuyer sur leur expertise pour coproduire des actions.

Questions 3 et 4 :

Le marché de plein air proposé sur la place de Belgique est une bonne chose. Il serait très intéressant de l'envisager sur un autre jour (par exemple le dimanche). La lutte contre la désertification commerciale est une grande priorité de notre liste (pour rappel nous avons empêché 20 000 m² de surfaces commerciales en périphérie). Nous avons prévu d'accompagner la recommercialisation de l'avenue de la gare notamment par l'application du droit de préemption afin de mieux gérer la destination. C'est une porte d'entrée de la ville ! Des commerçants par exemple, nous ont parlé d'une thématique autour du bien-être suite à l'ouverture de plusieurs boutiques autour de ce thème. Des emplacements vides pourraient aussi être ouverts à de l'exposition d'œuvres d'art en accord avec quelques associations dédiées. Une réflexion sur l'ouverture d'un tiers lieu associatif est également envisagée. Nous avons dans notre programme nous prévoyons de redonner ses lettres de noblesse à « la gare centre du monde », ce qui pourrait nous permettre d'inscrire notre quartier dans une logique touristique d'un parcours Dali. De la même façon nous valoriserons le musée Puig afin de le rendre plus visible et attractif. Pour la redynamisation, nous envisageons enfin de déplacer la mairie aux Dames de France ce qui ne manquera pas d'avoir une influence sur le quartier, le flux de passage et également de nouveaux habitants.

Question 5 :

- Il faut rénover le parc de la pépinière et ses accès. Il doit devenir un point vert de notre quartier. Un mini parc sportif est envisagé.
- Pour la villa Drancourt (voir le projet de la mairie)
- Nous envisageons de requalifier le passage des 4 Casals entre le mettant en valeur et en en faisant un espace public de valorisation artistique (street art).
- Pour la rénovation de l'avenue de Grande Bretagne nous travaillerons selon notre principe général du programme sur la mobilité à savoir la mise en valeur de la mobilité douce en sécurisant la piétonisation et des voies cyclistes.
- Nous mettrons en place la requalification de la rue Paul Massot selon le programme établi avec l'atelier d'urbanisme.
- Tout à fait d'accord, pour la création de déchetteries/recyclerie à l'échelle du quartier (nous nous appuierons sur les associations ou des coopératives).
- La réflexion sur le plan de circulation du quartier doit être ouverte avec les habitants, les commerçants et les associations.
- Nous ouvrirons l'accès piétons et vélos aux quais de la basse (c'est dans notre programme : le développement d'une via Verde) !
- Nous trouvons tout à fait légitime et logique d'attribuer un local de stockage de matériel sur la place de Belgique (surtout quand on mesure votre implication et votre travail d'animation). Nous pourrions aussi songer au développement d'un tiers lieu associatif sur cette place.
- Enfin, nous avons aussi un plan toilettes publiques dans le centre-ville et donc sur une partie du quartier.

Clotilde Ripoull

Monsieur le Président,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre sollicitation qui démontre l'implication de votre association dans la vie de notre ville et le souci qui est le vôtre, du « mieux vivre ensemble ».

Nous avons les mêmes préoccupations et je suis certaine qu'une fois en responsabilité, notre équipe municipale et votre association pourront co-construire un environnement meilleur pour votre quartier.

Les questions que vous vous posez sont nombreuses et diverses et je vais tenter d'y répondre au mieux tout en précisant que ces éléments seront sûrement amenés à évoluer avec les suggestions et les projets que vous et les habitants de votre quartier pourront apporter.

1-Les relations que la ville entretiendra avec les associations de quartier, le cadre de concertation et notre place en tant que force de proposition.

Les associations représentent un élément fondamental de la vie de la cité. Elles créent le lien entre les citoyens, participent à l'activité économique et sont un relai essentiel entre la municipalité et ses administrés.

L'équipe « Enfin l'écologie » est très soucieuse de développer le tissu associatif de la ville. Elle en fait même un sujet prioritaire. Plusieurs mesures sont prévues en ce sens :

- Création d'une délégation « Associations et Economie Sociale et solidaire » dont le but est de développer le tissu associatif, de favoriser les relations et les échanges entre les associations et également de fortifier l'économie sociale et solidaire, créatrice de nombreux emplois.
- Création d'une agence chargée de soutenir les associations dans le fonctionnement quotidien (gestion, juridique, communication etc...)
- Création d'un fonds de dotation destiné à financer les projets associatifs innovants
- Création d'un tiers lieu situé aux anciens abattoirs de Saint Assisclé sur le modèle « Darwin » de Bordeaux.

2-La politique que vous entendez mener en termes d'aides à l'organisation des animations (participations financières, communication, événementiel public, etc.)

La politique de subventionnement des associations de l'actuelle mairie sera remise en cause. Il n'est pas normal que certaines associations en sommeil bénéficient de « rentes » annuelles. L'octroi de subventions sera davantage lié aux projets et à la dynamique des associations. En particulier les projets d'animation de nos quartiers seront favorisés car c'est pour nous un élément essentiel de la politique de proximité. Vous pouvez compter sur notre équipe pour vous apporter une aide, notamment en termes de logistique et de communication, afin que vous puissiez organiser vos événements dans les meilleures conditions.

3-Vos actions pour nous aider à la promotion du marché de plein air sur la place de Belgique, avec la possibilité d'une autre date (le dimanche).

Vous le savez sans doute, le commerce de proximité est un axe essentiel de notre programme. Il est primordial pour nous, de revitaliser le centre Perpignan qui souffre depuis des années de l'expansion inconséquente des grandes surfaces périphériques. Nous avons à cœur également, de développer l'agriculture locale et les circuits courts. Notre programme est en grande partie basée sur ces principes. Nous avons ainsi, prévu le développement des marchés de quartier, notre objectif étant d'avoir un marché par quartier. Quant à la fréquence hebdomadaire, des arguments plaident en votre faveur. En effet, un marché le dimanche permettrait par exemple, l'implantation d'un nouveau café. Là encore, les habitants doivent être associés à la décision. Notre politique en matière de démocratie locale, prévoit la consultation des habitants du quartier sur de telles décisions.

4-Les solutions que vous envisagez pour le renouvellement et l'accroissement du commerce de proximité dans le quartier.

Je vous renvoie à la réponse précédente pour ce qui est de notre souci de développer le commerce de proximité dans notre ville. En ce qui concerne le quartier de la gare, les deux axes que sont l'avenue Charles de Gaulle et l'avenue de Grande Bretagne sont à réhabiliter. Sur ce sujet, nous lancerons une grande consultation avec les citoyens, les associations, les professionnels de l'urbanisme, pour construire un projet autour de ces deux avenues. Circulation, commerce, tourisme, bâtiment, loisirs. C'est tout un environnement qu'il faut repenser.

5-Votre opinion sur les projets suivants :

-Rénovation et agrandissement du parc de la Pépinière et de ses accès en récupérant les espaces de parking spoliés au profit de la police. Mise en place d'espaces pour les jeunes (mini-stade, skate park...)

Nous avons un programme ambitieux de re-végétalisation de la ville. Nous voulons faire de Perpignan une « cité-jardin ». Le développement du parc de la pépinière s'inscrit dans cet objectif.

-La requalification du passage des 4 Casals.

-La requalification de l'avenue de Grande Bretagne (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons...)

Nous l'avons évoqué plus avant, l'avenue de Grande Bretagne fait partie du grand plan de réaménagement de la circulation, notamment afin de sécuriser un parcours cyclable qui suivra la trémie de l'avenue Joseph Rous et facilitera l'accès au centre-ville.

-La requalification de la rue Paul Massot. (trottoirs, stationnements, circulation, sécurisation des piétons, plantations...) selon le programme établi avec l'atelier d'urbanisme.

Le projet de l'atelier d'urbanisme concernant le secteur Massot-Doumer est intéressant. Il conviendra d'en intégrer les principes dans le grand plan de circulation et de rénovation urbaine prévu dans notre programme.

-La création de déchetteries/recycleries à l'échelle du quartier, pour déchets verts, encombrants et dons.

Le volet « propreté » de notre programme prévoit dans chaque quartier, une recyclerie, des composteurs publics et nous insisterons tout particulièrement sur la sensibilisation des habitants aux problèmes de déchets canins, mégots etc...

-Une réflexion sur un plan de circulation automobile cohérent à l'échelle du quartier.

Le plan de circulation du quartier s'inscrira dans le plan global avec comme priorité la sécurisation des piétons, le développement des pistes cyclables sécurisées, une complète refonte des lignes de bus et un plan cohérent de circulation des voitures, en harmonie avec les autres moyens de transport, l'objectif étant une diminution significative de l'utilisation de la voiture en ville.

-L'accessibilité aux piétons et vélos au quais de la Basse.

L'accessibilité des piétons et des vélos ainsi que leur sécurisation est pour nous un objectif prioritaire. J'ajouterais qu'un effort très important doit être fait concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles avec poussettes. Par exemple, il est extrêmement difficile de circuler dans Perpignan quand on est en fauteuil roulant.

-L'attribution d'un local de stockage de matériel sur la place de Belgique pour le matériel nécessaire aux animations organisées par l'Association de quartier (RDC ancien restaurant La Bardiche)

Cette demande spécifique sera examinée avec intérêt par la future nouvelle équipe.

En espérant avoir apporté un éclairage utile à vos interrogations, je serai ravie d'en reparler avec vous lors d'une prochaine rencontre.

Je vous prie d'accepter Monsieur le Président, mes cordiales et sincères salutations.

Agnès Langevine

EN BREF !!!!

Les containers enterrés changent de prestataire. Ainsi les nouveaux ont une ouverture plus grande et sont actionnés par une pédale.



DECOUVRONS ET AIMONS NOTRE QUARTIER



Encore, un petit clin d'œil sur notre patrimoine en levant les yeux, ici et là dans notre quartier Gare, ici la rue Gabriel Fauré.

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 15 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare, 4 rue Béranger, 66000 Perpignan)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez-la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION : BEATRICE SOULE-ROIG AU 06.22.39.45.18